



HAL
open science

LES ÉVOLUTIONS DE LA FÉCONDITÉ ET DE L'ÉCONOMIE DES ÉTATS-UNIS ET DE L'UNION EUROPÉENNE À LA FIN DU XX^e SIÈCLE

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. LES ÉVOLUTIONS DE LA FÉCONDITÉ ET DE L'ÉCONOMIE DES ÉTATS-UNIS ET DE L'UNION EUROPÉENNE À LA FIN DU XX^e SIÈCLE. Cahiers du GRATICE, 2000, 18, pp.81-93. <10.13140/RG.2.1.3259.6002>. <halshs-01146779>

HAL Id: halshs-01146779

<https://shs.hal.science/halshs-01146779v1>

Submitted on 29 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Les évolutions de la fécondité et de l'économie des Etats-Unis et de l'Union européenne à la fin du XXe siècle

Gérard-François DUMONT

Université Paris IV, Sorbonne

Résumé

L'observation démographique met en évidence une nette différence dans les évolutions de la fécondité des Etats-Unis et de l'Union européenne depuis les années 1980. Dans cette même période, le taux de croissance économique des Etats-Unis s'est révélé plus favorable. Cet écart économique peut-il en partie se justifier par des mécanismes découlant de l'écart de fécondité ?

Introduction

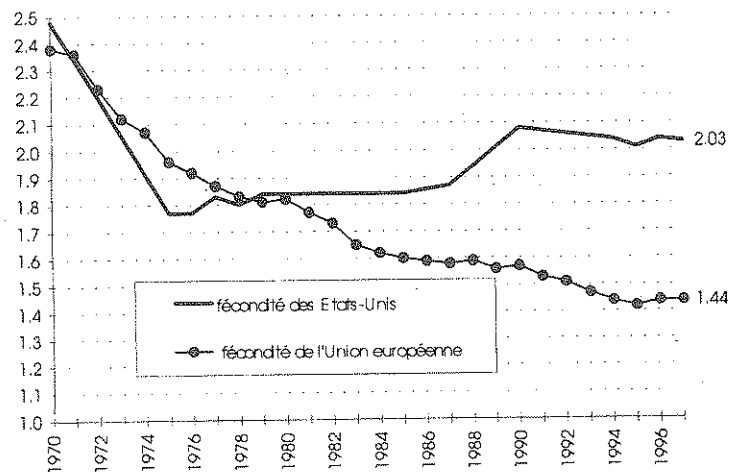
Aucun économiste ne semble douter que le fonctionnement de tout système économique dépend des individus. Toutes les grandes théories de la production incluent la prise en compte d'au moins deux facteurs, le travail et le capital, auxquels elles associent souvent un troisième, le progrès technique ; or le facteur travail n'est autre que l'apport des individus à la production.

Dans le même temps, il est souvent omis de considérer que la production dépend également, bien qu'indirectement, des individus non producteurs : ceux-ci expriment des besoins et suscitent en conséquence l'activité des producteurs directs. Concernant les besoins des individus âgés non productifs, les actifs sont plus ou moins volontaires, au nom de la solidarité entre les générations, pour que leur effort de production permette de les satisfaire autant que possible. Soit ils subviennent à leurs besoins dans le cadre de solidarités familiales ou autres, soit ils acceptent de cotiser à des retraites par répartition, ou encore ils acceptent que les marges bénéficiaires des entreprises profitent partiellement à des fonds de capitalisation.

L'économie de la famille

Figure 1:

L'évolution de la fécondité aux Etats-Unis et en Union européenne depuis 1970



Depuis les années 1970, l'Union européenne reste orientée à la baisse, tandis que la fécondité (nombre d'enfants par femme) des Etats-Unis se stabilise puis remonte à un palier plus élevé.

Parmi les individus non productifs, on distingue généralement, outre les personnes ayant cessé leur activité productive du fait de l'âge, celles qui ne l'ont pas encore commencée, pour la même raison. Il faut également ne pas oublier une troisième catégorie, dans laquelle on trouve notamment des femmes en congé de maternité, des personnes handicapées, ou des personnes souffrant d'incapacités limitant leur possibilité de contribution à la production. Ces trois catégories se distinguent notamment par des comportements de consommation différents. En particulier, la seconde catégorie, celle des enfants et des adolescents, se différencie dans la mesure où les besoins qu'elle exprime devraient être considérés, dans une proportion importante, comme de l'investissement (en formation par exemple) ; elle exerce ainsi une pression sur la production et c'est pourquoi Alfred Sauvy aimait à

dire qu
contrair

I
est justi
signifie
momen
l'année
en âge

angl.
la fami
factory
pour l'
des eff

purem
selon
famille
deux p

l' Rap
liés à
généra

Gérard-François Dumont

dire que « l'enfant est un élément actif de l'économie », dans la mesure où il contraint sa famille d'abord, et l'économie en général, à répondre à ses attentes.

La mesure économique des besoins de cette seconde catégorie, même si elle est justiciable d'effets de générations,¹ s'inscrit d'abord dans des effets d'âge, ce qui signifie qu'elle est tributaire du nombre des enfants vivant dans une société à un moment donné. Et ce nombre est directement dépendant des niveaux de fécondité de l'année en cours, des années précédentes, et donc des comportements des personnes en âge fertile, de la propension à fonder une famille et à accroître sa dimension.

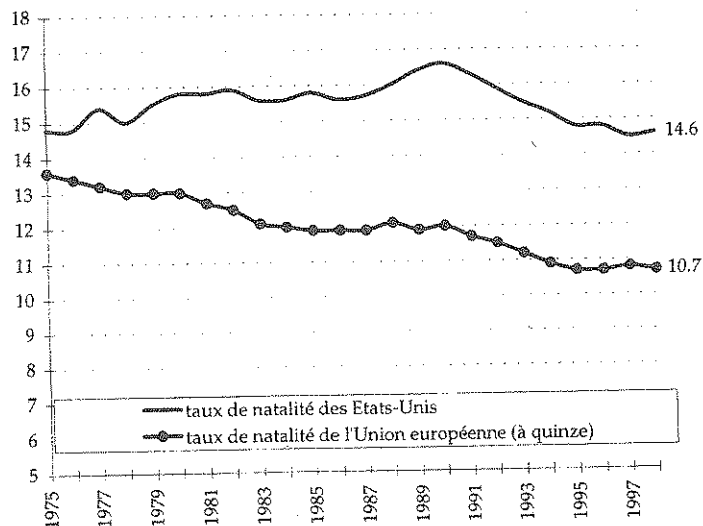
La dimension économique de la famille est ainsi mise en évidence sous deux angles. Le premier, souligné par l'un des pères de l'économie de la famille, est que la famille s'apparente, entre autres, à une entreprise économique (« A kind of little factory » : Becker, 1981). Le second est que la famille peut générer des retombées pour l'économie (Lecaillon, 1995). Dans ce cadre, la famille exerce sur l'économie des effets dépendant directement de ses comportements de fécondité.

Cet aspect dérivé pourrait sans doute être approché d'un point de vue purement théorique. Dans ce texte, l'analyse proposée est autre : il s'agit d'étudier, selon la méthode d'Alfred Sauvy, les relations entre les niveaux de fécondité des familles et les résultats économiques dans deux espaces géographiques, ceux des deux premiers producteurs mondiaux, au tournant du deuxième millénaire.

¹ Rappelons que l'effet de génération constate les comportements à un certain âge d'une génération, liés à la date de naissance de cette génération, comportements qui diffèrent de ceux d'une autre génération au même âge.

Figure 2

Les taux de natalité des populations des Etats-Unis et de l'Union européenne depuis 1975



Le taux annuel de natalité (pour mille habitants) des Etats-Unis est constamment supérieur à celui de l'Union européenne pour l'ensemble de la période.

Dans ce dessein, trois aspects seront d'abord observés :

- les éventuelles différences de fécondité entre les États-Unis et l'Union européenne (à quinze),
- les différences de natalité susceptibles d'en résulter,
- les éventuelles différences de croissance et celles concernant le chômage.

Sur les deux premiers points, il est nécessaire de considérer une perspective plus longue, les effets de la fécondité sur les effectifs de la population active ne se constatant qu'avec un recul d'au moins vingt ans.

Après la phase d'observation vient celle des hypothèses. Peut-on imaginer des mécanismes susceptibles de s'exercer confirmant les corrélations empiriques ?

La réponse susceptible

1/ Les don

La p de la fécor chute de 1 d'Europe, américaine par une e après diffé pratiquem

Au logique q régularité très élevé période d européen différent

l'Europe

A européen moyenn progress 1993, m remplac

P Etats-U. une très

2 Il s'ag considér féconder

La réponse positive à cette question appelle en troisième point une analyse susceptible de les justifier.

1/ Les données observées

La première donnée, souvent méconnue, est la différence dans les évolutions de la fécondité² entre les Etats-Unis et l'Union européenne. On croit souvent que la chute de fécondité qui s'est étendue depuis les années 1970 à tous les peuples d'Europe, ainsi qu'au Japon et aux « dragons asiatiques », inclut la population nord-américaine, essentiellement d'origine européenne. Or ce point de vue est contrarié par une exception importante : aux Etats-Unis, l'indice synthétique de fécondité, après différentes évolutions depuis 1975, enregistre depuis 1989 une remontée située pratiquement au taux de remplacement.

Auparavant, dans les années 1970, les Etats-Unis paraissent dans la même logique que celle de l'Union européenne : la baisse de fécondité est même d'une régularité exceptionnelle dans tous les pays industriels comme l'atteste un niveau très élevé de l'indice de corrélation (Dumont, Descroix, 1988). Aux Etats-Unis, la période de baisse régulière de la fécondité se déroule de 1960 à 1973. Pour l'Union européenne, on ne peut borner aussi exactement la période, car le calendrier s'avère différent selon les pays ; en simplifiant, on constate une baisse plus précoce dans l'Europe septentrionale et plus tardive dans l'Europe méridionale.

A partir de 1974, les fécondités divergent entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Chez les Quinze, la tendance à la baisse se poursuit : la fécondité moyenne de l'ensemble, située encore à 2,08 enfants par femme en 1974, tombe progressivement à 1,44 en 1997. Ce niveau semble peut-être se stabiliser depuis 1993, mais il s'agit d'un palier particulièrement bas, inférieur de 31% au taux de remplacement.

Pendant que l'Union européenne suit une dynamique presque linéaire, les Etats-Unis connaissent quatre séquences différentes de fécondité : de 1974 à 1979, une très légère tendance à la hausse leur permet de dépasser en 1978 la fécondité de

² Il s'agit précisément de l'indice synthétique de fécondité qui mesure la fécondité de l'année considérée en additionnant les taux de fécondité par âge des générations féminines en âge de féconder.

L'économie de la famille

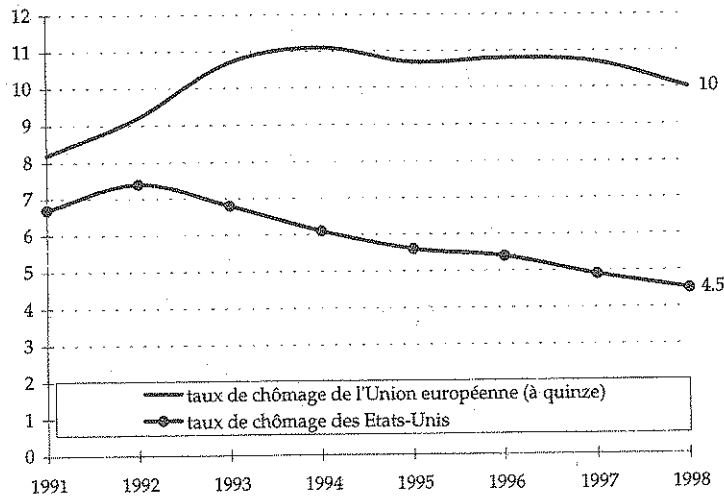
l'Union européenne qui diminue. Puis, de 1979 à 1988, les Etats-Unis se situent sur un palier situé entre 1,8 et 1,9 enfant par femme, accentuant ainsi leur différence relative avec l'Union européenne dont la fécondité diminue encore. Troisième phase, de 1988 à 1990, une brusque remontée au seuil de remplacement qui contraste avec la poursuite de la baisse en Union Européenne. Enfin, depuis 1990, les Etats-Unis restent constamment à une fécondité supérieure à 2 enfants par femme, maintenant un écart sensible avec la fécondité européenne. Cet écart peut s'expliquer partiellement par des différences interethniques, mais surtout par la fécondité par âge. La fécondité des Etats-Unis est plus élevée chez les Noires et les Hispaniques (2,4 enfants par femme) que chez les blanches non hispaniques (1,8 enfant par femme). Mais en fait, à l'intérieur de chaque groupe ethnique existent des différences de comportement de fécondité liées au niveau d'éducation, à la catégorie socioprofessionnelle, aux pratiques culturelles... *In fine*, l'écart global entre les Etats-Unis et l'Union européenne tient démographiquement à une fécondité moins faible aux âges jeunes (moins de 25 ans).

Second élément, la comparaison des taux de natalité³ : ceux-ci dépendent, bien entendu, des comportements de fécondité, mais également d'une autre donnée, la composition par âge. Or le taux de natalité des Etats-Unis est supérieur de 36% à celui de l'Union européenne pour la dernière période connue 1991-1998, soit davantage que l'écart entre les indices de fécondité. Cela signifie que la composition par âge des Etats-Unis est moins vieillie que celle de l'Union européenne. En 1999, la proportion des moins de 15 ans dans la population totale est de 21% aux

³ Il s'agit précisément du nombre annuel de naissances rapporté à la population moyenne de l'année considérée (soit, selon la simplification courante, la moitié de l'addition de la population au 1er janvier de l'année n et au 1er janvier de l'année n+1).

Figure 3:

Les taux de chômage des Etats-Unis
et de l'Union européenne depuis 1991



Le taux de chômage des Etats-Unis est constamment inférieur à celui de l'Union européenne (taux de chômage, moyennes annuelles, chiffres Eurostatistiques : pourcentage de la population active).

Etats-Unis et de 17% en Union européenne ; celle des 65 ou plus de 13% aux Etats-Unis et de 16% en Union européenne. Le moindre vieillissement de la population des Etats-Unis résulte essentiellement d'une fécondité supérieure.⁴

Plus connue est l'évolution économique des Etats-Unis avec un taux de croissance annuel supérieur, depuis le début des années 1990, depuis février 1991 exactement, de deux points en moyenne à celui de l'Union européenne. Certes, il en résulte un fort déficit de la balance commerciale des Etats-Unis, déficit peu critiqué en Europe car il est en partie responsable de la reprise économique européenne de la

⁴ et secondairement, d'une longévité légèrement moindre.

L'économie de la famille

fin des années 1990.⁵ Considérons enfin l'écart économique Etats-Unis-Union européenne par l'indicateur corollaire, *ceteris paribus*, de la croissance économique, le taux de chômage. La différence de taux de chômage entre les deux grandes puissances économiques mérite deux commentaires : d'abord, le taux des Etats-Unis est nettement inférieur à celui de l'Union européenne ; ensuite, depuis 1992, la baisse du chômage aux Etats-Unis est incontestable et régulière, tandis que celle de l'Union européenne ne devient sensible qu'en 1998. Au total le taux de chômage aux Etats-Unis est moitié moindre qu'en Union européenne, alors même que les taux d'activité y sont supérieurs.

2/ Les mécanismes possibles

Comment expliquer ces écarts économiques? Les deux économies, américaine et européenne, ne sont pas fondamentalement différentes, puisque chacune, comme l'atteste la structure sectorielle de leur PIB (produit intérieur brut), a quitté l'ère industrielle pour l'économie des services et désormais pour l'économie de l'information (appelée communément nouvelle économie). Aussi les distinctions les plus souvent citées concernent-elles les politiques monétaires, budgétaires, fiscales, sociales⁶..., politiques relativement uniformes dans leurs principes aux Etats-Unis, fort diversifiées en Union européenne selon les Etats.

Or, les observations ci-dessus laissent penser que des liens spécifiques existent entre la fécondité et l'économie : la plus grande fécondité des Etats-Unis, depuis la fin des années 1970, a sans aucun doute augmenté la proportion des moins de vingt ans, et ralenti le vieillissement de la population relativement à la situation européenne. Ainsi le comportement de fécondité des femmes (et des familles) américaines donne-t-il aux Etats-Unis une pyramide des âges moins étroite à la base que celle de l'Union européenne. Dans le même temps, la croissance économique est plus forte et le chômage moins élevé aux Etats-Unis que sur le vieux continent.

⁵ Le déficit extérieur global des Etats-Unis a été de 338 milliards de dollars en 1999, financés par l'afflux de capitaux extérieurs.

⁶ Par exemple, Daniel Cohen cite comme facteurs de croissance américaine des années 1990 : « le prix de l'énergie bon marché, le dollar fort, la réduction drastique des dépenses de santé », sans jamais citer l'aspect démographique. Cf. « Chronique d'un krach annoncé », *Le Monde*, 1 juin 2000, p 1-16.

Peut-
Etats-
europ
crois
inter
com
un q
chôn
féco
écon

Unic
dépe
que
non
n'or
pers
évol
évo
ne]
sera
être

niv
étu
s'oj
exp
De
tau

val

Gérard-François Dumont

Peut-on tenter d'esquisser un lien spécifique entre ces deux phénomènes ? Aux Etats-Unis, fécondité restaurée et économie plus dynamique ; dans l'Union européenne, poursuite d'une certaine dépression démographique et modeste de la croissance économique s'accompagnant d'un chômage deux fois plus élevé. Une interrogation légitime doit donc être formulée : les familles américaines, par un comportement de fécondité plus élevé que celles des familles européennes depuis un quart de siècle, ont-elles stimulé l'économie de leur pays, contribué à un chômage faible ? Quant aux familles européennes, avec un comportement de fécondité presque continûment abaissée, ont-elles contribué à une relative déprime économique et à un marché de l'emploi moins dynamique ?

L'alternative est donc la suivante : soit les écarts économiques Etats-Unis-Union européenne sont indépendants des différences de fécondité, soit ils en sont dépendants. Adhérer à la première proposition suppose d'être capable de prouver que les avantages économiques des Etats-Unis tiennent exclusivement à des causes non liées à la fécondité et qu'en même temps, ces causes non liées à la fécondité n'ont aucun effet sur les niveaux de fécondité constatés. À notre connaissance, personne n'a jamais cherché à démontrer, même de façon théorique, que les évolutions de l'économie et de l'emploi étaient totalement indépendantes des évolutions de fécondité. Les évolutions respectives de la fécondité et de l'économie ne peuvent donc être regardées comme de simples coïncidences sur lesquelles il serait inutile de s'attarder. Aussi, seule la seconde proposition de l'alternative peut être avancée.

Puisque l'économie et l'emploi, dans une société donnée, ont des liens avec le niveau de fécondité, pourquoi ces liens ne seraient-ils pas spécifiques ? Dans le cas étudié, n'y aurait-il pas une spécificité américaine qui, depuis les années 1990, s'opposerait à une spécificité européenne ? D'un côté, une fécondité plus élevée expliquerait partiellement un essor économique plus grand et un chômage moindre. De l'autre, une fécondité abaissée contribuerait à un chômage plus accusé et à un taux de croissance économique plus faible.

Pour que ce double mécanisme puisse trouver des éléments analytiques de validation, il convient d'examiner comment il peut s'exercer.

L'économie de la famille

3/ L'analyse des mécanismes esquissés

La fécondité plus élevée des Etats-Unis par rapport à l'Union européenne a d'abord une conséquence purement quantitative : le taux d'accroissement naturel des Etats-Unis est supérieur à celui de l'Union européenne.⁷ Il en est de même du taux d'accroissement total puisque, dans la même période, les taux d'accroissement migratoire ont été, dans une certaine mesure, équivalents, en dépit de différences annuelles considérables.

Considérons l'année 1998 : l'Union européenne, avec cette année-là le taux de natalité des Etats-Unis, aurait enregistré 5 394 000 naissances, un nombre supérieur de 1 395 000 à la réalité observée. En conséquence, la stimulation de la demande globale par la fécondité a été beaucoup plus forte aux Etats-Unis que dans l'Union européenne. D'un simple point de vue quantitatif, une fécondité plus élevée exige, si l'on veut éviter une surmortalité, davantage d'offre sanitaire, alimentaire... et, si l'on souhaite des conditions de vie correctes, davantage d'offres de logements, d'éducation, d'infrastructures, de services... Une population augmentant plus vite qu'une autre a donc davantage de besoins à satisfaire, nécessite des investissements de capacité (Lagrange, 2000), et pousse à une croissance économique plus forte si l'on veut seulement maintenir le Produit intérieur brut *per capita*.

Or ce maintien dépend notamment des comportements économiques des familles. Pour nourrir des familles plus nombreuses, il faut davantage de travail : les parents accentuent leurs efforts professionnels pour majorer leurs revenus et ainsi satisfaire les besoins d'une famille agrandie, et la société dans son ensemble travaille davantage pour satisfaire des besoins élargis par le nombre accru d'enfants, notamment via les systèmes de protection sociale et de redistribution. La surfécondité additionne donc un effet direct sur la quantité des besoins à satisfaire, donc sur la demande, et un effet indirect, en générant une pression sur l'offre économique, pression exigeant davantage de création de richesse, pression résumée par la formule d'Alfred Sauvy citée dans l'introduction de ce texte.

⁷ Durant la période 1990-1998, le taux moyen annuel d'accroissement naturel des Etats-Unis dépasse 6 pour mille habitants tandis que celui de l'Union européenne est inférieur à 2 pour mille.

Gérard-François Dumont

Or justement, l'augmentation de la population active, résultant de la fécondité enregistrée vingt ans auparavant, rend possible aux Etats-Unis ce système de travail, dans la seconde moitié des années 1990. La surchauffe économique américaine, régulièrement annoncée par les experts depuis le milieu des années 1990, et qui finira peut-être par se produire, s'est sans doute trouvée annulée ou retardée par des arrivées plus nombreuses sur le marché du travail et par des besoins accrus. La surfécondité américaine est favorable à la quantité de capital humain, à l'inverse de ce qui se constate dans l'Union européenne.

Un quatrième effet de la fécondité est essentiellement qualitatif même s'il a des conséquences quantitatives : une population moins vieillie, comme celle des Etats-Unis, n'a pas les mêmes comportements de consommation qu'une société davantage vieillie comme celle de l'Union européenne. De façon générale, les personnes âgées sont plus tournées vers la consommation que vers l'investissement. En effet, leurs besoins d'acquérir des logements - voir des logements plus grands que celui qu'elles occupent - est faible.

En outre, le taux d'équipement des ménages est en moyenne plus élevé dans une population plus vieillie (Union européenne) que dans une population plus jeune (Etats-Unis). Dans la première, les marchés de biens d'équipement du ménage sont surtout des marchés de remplacement ; et ce remplacement est souvent retardé, voire refusé, car il suppose d'utiliser un bien qui a pu évoluer dans sa forme, dans son mode d'emploi, ou dans la nature exacte des fonctions qu'il assume, d'où la crainte d'éprouver des difficultés à s'y adapter. En revanche, une population plus jeune a une plus grande propension à s'équiper pour satisfaire ses besoins ou à renouveler ses équipements, car elle éprouve moins de réserves devant des biens d'équipement bénéficiant des techniques les plus évoluées. Les jeunes sont donc des consommateurs plus dynamiques que les personnes âgées.

Enfin, la population vieillie a souvent une attitude plus rentière, en dépit de la généralisation des systèmes de protection sociale. En particulier, la population vieillie peut souhaiter consacrer davantage de moyens à une épargne de précaution jusqu'à un âge éventuellement avancé, compte tenu de l'augmentation du risque de dépendance, insuffisamment pris en compte même dans les pays disposant d'une sécurité sociale assez élaborée.

L'économie de la famille

Outre les différentiels consommation ou investissement, consommation ou épargne, équipement ou épargne, les types de consommation des tranches d'âge jeunes et retraitées sont différents : les jeunes sont davantage ouverts aux phénomènes de mode, aux nouveaux produits, alors que les personnes âgées, parfois prisonnières de leurs habitudes de consommation, sont moins portées vers la nouveauté. La nouvelle économie est donc davantage stimulée aux Etats-Unis qu'en Union européenne en raison d'un poids plus important de la population jeune résultant de l'écart de fécondité.

Conclusion

La question de la fécondité dans l'économie de la famille est donc essentielle. La fécondité repose en effet au départ sur des comportements privés dont les liens avec les agrégats économiques paraissent lointains. Mais la somme de ces comportements individuels s'inscrit dans des logiques d'ensemble qui permettent et justifient, à la fois, l'analyse démographique (Dumont, 1992).

Depuis 1975, les logiques de fécondité des Etats-Unis et de l'Union européenne divergent, ce qui contribue à expliquer partiellement leurs écarts économiques. Cet exemple éclaire le lien entre la microéconomie et la macroéconomie. La première considère les aspects économiques du comportement de fécondité des femmes et des couples. La seconde s'intéresse aux effets globaux de ces comportements. Ainsi, dans des sociétés de l'ère postindustrielle, le couple ayant un comportement de fécondité plus élevé finit par en bénéficier si ce comportement est général et durable, car il profite en retour de la stimulation de l'économie résultant d'une fécondité plus élevée. En revanche, le couple ayant un comportement de fécondité abaissé en subit les désavantages si ce comportement est général et durable, car il vit dans une société où la stimulation de l'économie est freinée par la faible fécondité.

Bibliographie

- Becker, Gary, 1981, *A treatise on the family*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts.
- Dumont, Gérard-François, Descroix, Pierre, 1988, « La spécificité du comportement démographique de la France », *Histoire, économie, sociétés*, 3e trimestre.
- Dumont, Gérard-François, 1992, *Démographie*, Dunod, Paris.

Gérard-François Dumont

Lagrange, Jean-Pierre, 1999, « Le déclin démographique, cause première de chômage », Population et avenir, n° 645, novembre-décembre.

Lecaillon, Jean-Didier, 1995, La famille. source de prospérité, Règnier, Paris.

UNIVERSITE DE PARIS VAL DE MARNE
G.R.A.T.I.C.E.
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES

Groupe de Recherche et d'Analyse des Théories Institutions et Conventions Economiques